Extrait N° 3 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 15 DECEMBRE 2006

L'an deux mil six, le quinze décembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 6 décembre 2006 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 20.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ABELARD Georges – Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme SERMANDE Philomène - Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane - Melle CADAS Virginie – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël – M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à M. MONDON René - M. GRONDIN Jules a donné mandat à Mme BAILLIF Line.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 3 / Orientations budgétaires 2007
- Service annexe de l'assainissement des eaux usées

Le conseil municipal est appelé à débattre des orientations budgétaires de la Commune pour l'année 2007, pour le compte annexe de l'assainissement des eaux usées.

Rappel des données budgétaires 2006

▲ Budget prévisionnel **:**
- Fonctionnement : 153 918 ,18
- Investissement : 138 360 ,00

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

▲ En section d'investissement, les réalisations ont porté essentiellement sur le paiement de la dette.

Pour l'année 2007

Les données financières prévisionnelles sont les suivantes :

En recette de fonctionnement :	
. Produit du service (taxe de raccordement et recettes de surtaxe)	50 000
. Reprise sur subventions	20 000
. Subvention d'équilibre	50 000
En recettes d'investissement :	
. FCTVA	1 589
. Amortissement	38 000

Au titre de l'année 2007, le Maire propose au conseil :

- d'assurer les inscriptions nécessaires au paiement de l'annuité de la dette soit une enveloppe d'environ 27 500 €

- de poursuivre la recherche des financements nécessaires à la réalisation des travaux pour l'assainissement des eaux usées du quartier du Ruisseau.

- de prévoir une enveloppe pour des interventions éventuelles sur le réseau existant ou commencer à financer sur fonds propres une partie de la poursuite du réseau primaire.

- de continuer les discussions avec Saint-Leu pour la construction d'une nouvelle station d'épuration à Bois de Nèfles.

- de poursuivre la réflexion sur la mise en place du service de contrôle de l'assainissement non collectif.

Après discussions, les orientations budgétaires 2007 pour le service annexe de l'assainissement des eaux usées sont fixées comme suit :

- d'assurer les inscriptions nécessaires au paiement de l'annuité de la dette soit une enveloppe d'environ 27 500 €

- de poursuivre la recherche des financements nécessaires à la réalisation des travaux pour l'assainissement des eaux usées du quartier du Ruisseau.

- de prévoir une enveloppe pour des interventions éventuelles sur le réseau existant ou commencer à financer sur fonds propres une partie de la poursuite du réseau primaire.

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

- de continuer les discussions avec Saint-Leu pour la construction d'une nouvelle station d'épuration à Bois de Nèfles.

- de poursuivre la réflexion sur la mise en place du service de contrôle de l'assainissement non collectif.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS